

Commission Tourisme du 26 octobre 2021

COMPTE RENDU

Présent(e)s : M. Michel AUCLERC-GALLAND, M. Eric BACH, Mme Colette BERNARD, Mme Annick LAFON, Mme Arlette LAINE, M. François LE MOING, M. Leendert POST, Mme Anne-Marie POUILLON.

Excusé(e)s : Mme Farida BOUKHARI, Mme Laurence COLLARD, M. Claude VERIL.

Ordre du jour :

- Bilan de la saison touristique.
- Ouverture de la plateforme de télédéclaration pour la Taxe de séjour.
- Randonnée.
- Déménagement des locaux de Lauzerte.
- Ressources humaines.
- Questions diverses.

L'ordre du jour est légèrement modifié pour commencer par la présentation de l'équipe technique au complet.

Ressources humaines.

M. LE MOING présente Adeline MOREL, recrutée depuis le 1^{er} octobre, en complément du temps partiel de Valérie CICUTO.

L'effectif retrouve ainsi son niveau minimum et l'ensemble des agents, présents à la réunion, sont présentés aux membres de la Commission :

- William MASCHERETTI, employé à temps plein, basé à Lauzerte, Responsable opérationnel du service, chargé de l'animation des socio-pros, de la taxe de séjour et du Grand Site d'Occitanie,
- Lydie AMELIN, employée à temps plein, basée à Lauzerte, chargée de l'animation du numérique et des réseaux sociaux, du site internet et de la base de données, de la promotion et du suivi statistique de la fréquentation.
- Valérie CICUTO, employée 21h/semaine, basée à Montaigu de Quercy, chargée de l'animation des associations, de l'agenda, de la diffusion de l'infolettre hebdomadaire, des mises à jour base de données pour les animations et associations.
- Adeline MOREL, employée 17h30/semaine, basée à Montaigu de Quercy, chargée de l'animation des associations, de l'agenda, de la diffusion de l'infolettre hebdomadaire, des mises à jour base de données pour les animations. Elle interviendra également sur l'animation des socio-pros en complément de William MASCHERETTI.

L'ensemble des agents participe à l'accueil des publics et se retrouve au minimum une fois par semaine (hors saison estivale) pour la cohésion et le suivi des actions.

Bilan de la saison touristique.

Voir document présenté, joint en annexe.

Dans le contexte de crise sanitaire, la fréquentation estivale dans les bureaux d'accueil a diminué de près de la moitié depuis 2019 : -38% en 2020, -21% en 2021.

Seule la fréquentation du GR 65 retrouve son niveau de 2019.

L'accueil du public n'a été possible qu'à partir de mai, mois sans pont cette année, et les protocoles pour la réouverture des restaurants ou lieux de visite ne sont parus qu'en juin.

A cela s'est ajoutée une météo médiocre en juillet et la fermeture de la boutique à l'office de tourisme de Lauzerte.

Les comportements des visiteurs ont également beaucoup évolué, désormais, en raison du protocole sanitaire, une seule personne entre dans les locaux même si elle est en couple, en famille ou en groupe, ce qui impacte

fortement la fréquentation au comptoir.

Globalement, la saison n'a pas été bonne et l'office de tourisme de Lauzerte, ouvert tous les jours en juillet et août, déplore le manque d'implication de certains prestataires, y compris en pleine saison.

Avant d'imaginer un développement hors saison, il est impératif de satisfaire clients et visiteurs au moins des vacances de Pâques aux vacances de Toussaint comprises.

Un bilan plus complet et détaillé sera produit pour l'ensemble de l'année 2021.

Quelques chiffres clés nationaux et régionaux sont également présentés pour avoir une base de comparaison.

Ouverture de la plateforme de télédéclaration pour la Taxe de séjour.

Voir document présenté, joint en annexe.

Le planning de mise en place de la plateforme depuis la décision prise en commission le 16/02/21 est présenté aux membres.

Il reste à lancer l'information aux hébergeurs mi-novembre, date habituelle des anciens envois papier, sachant que le début de collecte commencera au 01/01/22 sous sa nouvelle forme.

Randonnée.

Voir document présenté, joint en annexe.

Un état des lieux de l'ensemble des itinéraires est présenté.

Après une première réunion technique avec la responsable des activités pleine nature de Tarn-et-Garonne Tourisme, il est proposé de reprendre l'entretien et le balisage de la boucle nord de l'ancien GR de Pays, que le département n'entretient plus.

Cette boucle de 75 km permet de relier l'ensemble du réseau de petites randonnées et pourrait faire l'objet d'un balisage pour les VTT ou l'équitation, offre inexistante localement à ce jour. Cette possibilité sera étudiée en partenariat avec les Comités Départementaux du Cyclotourisme et de l'Equitation.

La commune de Sauveterre signale un projet d'itinéraire, tout comme les communes de Brassac, Saint Nazaire de Valentane et Miramont de Quercy, ce qui permettrait d'achever la boucle de l'ancien GR de Pays. La commune de Montagudet signale qu'elle n'est toujours pas équipée du panneau de départ. 8 communes sur 14 sont équipées à ce jour, un point sera fait avec Philippe CREDOZ, chargé de la randonnée à la communauté de communes.

Il est demandé une mise à jour de ces panneaux de départ, le logo de la communauté de communes ayant changé. Il semblerait plus pertinent d'avoir au verso une carte reprenant l'ensemble des circuits, comme dans la pochette du topo-guide, plutôt qu'une carte des communes sans autre information.

Avec la multiplication des itinéraires à baliser, il est demandé à la communauté de communes de renforcer les ressources humaines affectées à cette compétence, sachant que ces travaux sont actuellement réalisés en régie par le service voirie quand leur planning le permet.

Dans le cadre du partenariat Grand Site d'Occitanie, le Département termine actuellement son programme de valorisation du GR 65 par la pose de panneaux d'interprétation.

Un projet de boucles ou liaisons cyclistes sera également proposé pour répondre à une demande en forte croissance, notamment depuis l'explosion de la pratique du vélo électrique.

Déménagement des locaux de Lauzerte.

M. LE MOING informe les membres de l'achèvement des travaux courant novembre. Le déménagement pourra donc avoir lieu en suivant, laissant la période hivernale pour une installation optimale avant le début de saison 2022.

Par nécessité et souci de cohésion d'image, il est demandé de programmer des travaux d'amélioration dans les locaux de Montaigne de Quercy (infiltration d'eau, isolation, menuiseries défectueuses, mobilier obsolète). Des devis vont être demandés pour chiffrer ces travaux et les soumettre à la communauté de communes.

Questions diverses.

La commune de Sainte Juliette demande s'il est envisageable d'utiliser ou mutualiser le panneau lumineux du rond-point d'Auléry, à Lauzerte, pour des événements importants. M. LE MOING explique que les événements affichés sont issus de l'application Intramuros, une sélection étant opérée pour éviter un temps de lecture trop

long pour les automobilistes. Néanmoins, il est envisageable d'afficher ponctuellement les événements importants des communes limitrophes à leur demande.

Pour la promotion des animations en général, il est rappelé que l'office de tourisme met systématiquement son agenda internet à jour et qu'une infolettre est diffusée chaque semaine aux inscrits. L'impression et la diffusion des programmes papier dans chaque foyer de la communauté de communes seront reprises en 2022.

Il serait par ailleurs souhaitable que chaque commune mette à jour son site internet et participe à l'application Intramuros.

Pour tous ces sujets, M. LE MOING rappelle la nécessité d'une réflexion globale sur la communication au sein de la communauté de communes et l'affectation de moyens humains et financiers nécessaires.

Un point est fait sur les actions de communication réalisées en 2021 dans le cadre du Grand Site d'Occitanie Moissac-Lauzerte-Auvillar : nouveau guide du marcheur pour les pèlerins, campagne d'affichage à Toulouse, vidéo tournée par la Région.

Pour toutes les démarches liées à la constitution de fichiers informatiques, il est demandé à la communauté de communes de nommer un délégué à la protection des données (DPO), obligatoire dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des données (RGPD). En général, cette responsabilité incombe aux directeurs généraux des services.

A la demande de la commune de Montaigny de Quercy, une première réunion technique a récemment eu lieu à la communauté de communes pour relancer l'animation de la base de loisirs. La commune, déjà labellisée Station Verte, envisage d'être candidate au label Pavillon Bleu, de plus en plus reconnu et demandé sur les lieux de baignade.

La réunion annuelle de Tarn-et-Garonne Tourisme sur la stratégie promotion-communication 2022 a eu lieu dernièrement. En plus de toutes les actions partenariales (éditions, nouvelle base de données, accueils presse et blogueurs, écrans vidéos...) l'office de tourisme prévoit de participer aux salons de Toulouse et Bordeaux, annulés les deux dernières années, et de poursuivre la mutualisation d'achat de photos et vidéos.

Certaines communes n'ont toujours pas nommé de délégué à la Commission Tourisme.

Les convocations et compte-rendus seront systématiquement envoyés à chaque commune en plus des délégués actuels, pour information et éviter tout manque de concertation. La liste actuelle des délégués sera également jointe au prochain envoi pour mise à jour si nécessaire.